Club PLUi Pays de la Loire

ANGERS
5 novembre 2015

Guennolé POIX

Ministère du Logement de l'Égalité des territoires et de la Ruralité



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

- 1 Introduction : urbanisme et intercommunalité
- **2** Etat des lieux des PLUi : bilan et perspectives
- **3** L'action du Club PLUi



1966 - 1967

Intercommunalité:

Années 80-90

L'État crée les premières communautés urbaines

LOF, création du POS

Années 2000

Urbanisme:

Années 2010

- Seules les CU ont la compétence de planification urbaine
- Le socle de l'urbanisme correspond et s'arrête aux limites de chaque pièce d'un puzzle constitué des 36 000 communes



1966 - 1967

Années 80-90

Années 2000

Années 2010

Intercommunalité:

- La loi du 7 janvier 1983 fait du maire, l'acteur principal de l'aménagement du territoire communal et de la règle urbaine
- La loi du 6 février 1992 d'administration territoriale de la République crée les communautés de communes et d'agglomération

Urbanisme:

 La loi de 1992 introduit véritablement mais sans le dire encore, l'ère de l'intercommunalité de projet



1966 - 1967

Intercommunalité:

Années 80-90

 La loi dite Chevènement de juillet 1999 : renforcement de l'intercommunalité quand projet commun

Années 2000

Urbanisme:

Années 2010

 La loi SRU 2000 : mise en œuvre de cette notion de projet à travers la création du SCOT et du PLU



1966 - 1967

Années 80-90

Années 2000

Années 2010

Albert - Égalot - Francos RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

Intercommunalité:

- 2015, loi NOTR : le seuil de l'intercommunalité passe à 15 000 habitants (sauf exceptions)
- Nouveaux SDCI

Urbanisme:

- 2010, loi ENE : le PLUi est favorisé
- 2014, loi ALUR : les CC et les CA deviendront compétentes de droit en mars 2017 pour réaliser un PLUi (sauf minorité de blocage pour les communautés non encore compétentes)

Introduction: urbanisme et intercommunalité

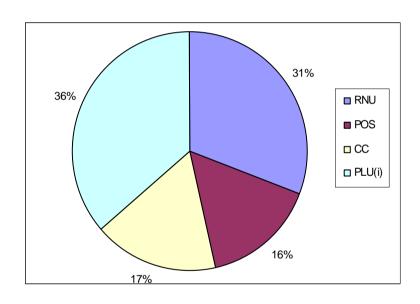
- 1 Introduction : urbanisme et intercommunalité
- **2** Etat des lieux des PLUi : bilan et perspectives
- **3** L'action du Club PLUi



Les dynamiques en cours

Des PLU(i) en progression

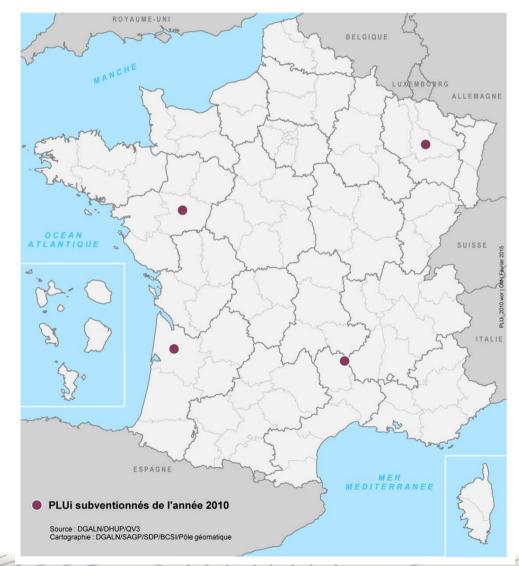
Type de document (en cours ou opposables)	Nombre de communes	%
RNU	11 294	31%
POS	5 719	16%
СС	6 336	17%
PLU(i)	13 308	36%





Les PLUi subventionnés en 2010

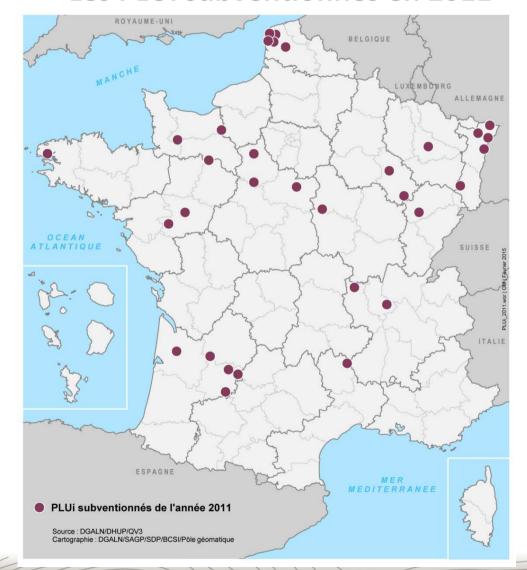
+ 4 projets





Les PLUi subventionnés en 2011

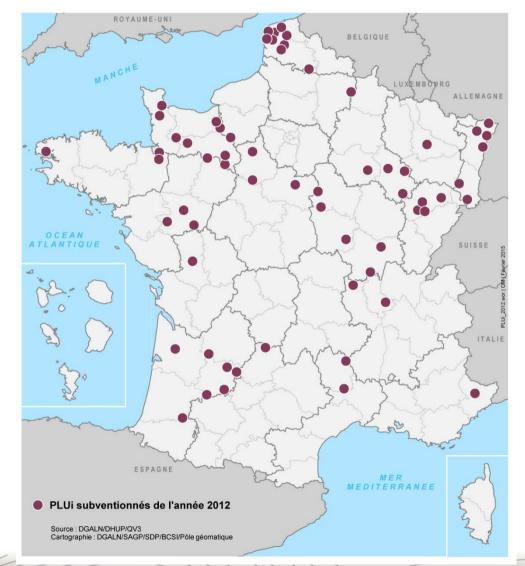
+ 28 projets





Les PLUi subventionnés en 2012

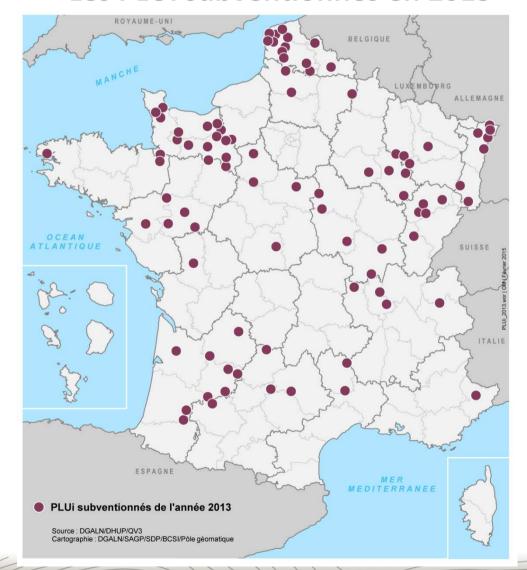
+ 31 projets





Les PLUi subventionnés en 2013

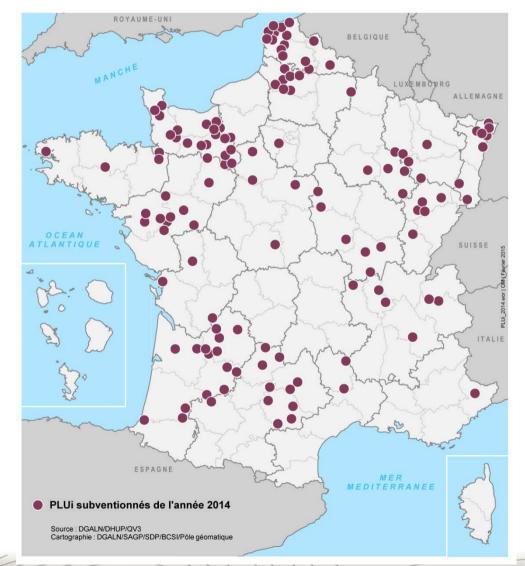
+ 27 projets





Les PLUi subventionnés en 2014

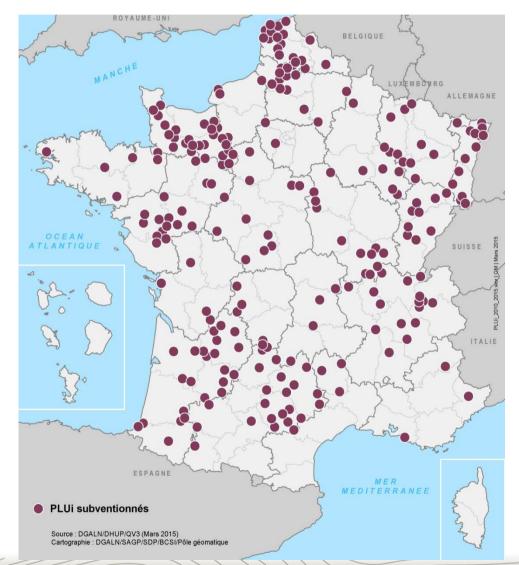
+ 40 projets





Les PLUi subventionnés en 2015

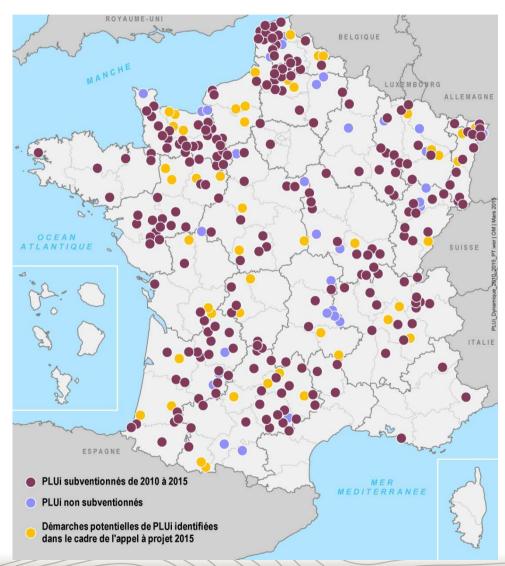
+ 103 projets





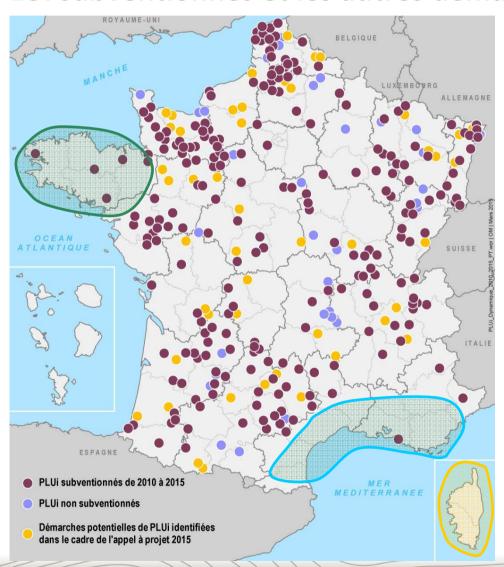
Les PLUi subventionnés et les autres démarches

- + 40 projets
- + 60 projets





Les PLUi subventionnés et les autres démarches



Les dynamiques en cours

Eléments statistiques

Couverture:

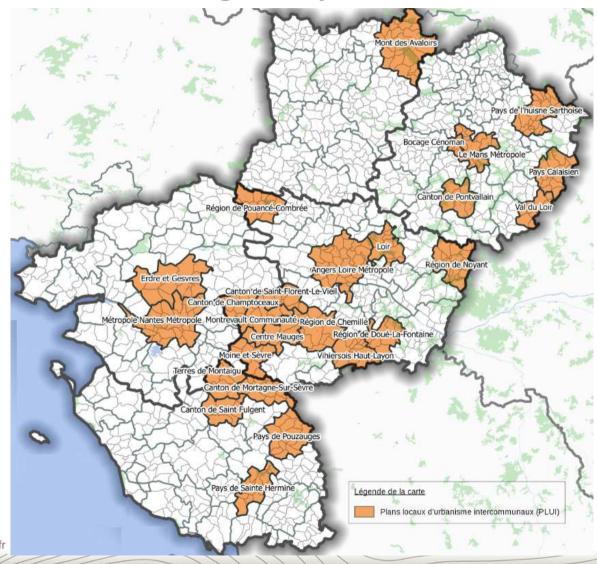
- Plus de 300 démarches de PLUi
- Progression régulière et assurée
- 13 millions d'habitants
- 20% de la population française

Efforts à porter :

- Bretagne
- PACA
- Languedoc Roussillon
- Corse



Les PLUi en région Pays de la Loire





Introduction: urbanisme et intercommunalité

- 1 Introduction : urbanisme et intercommunalité
- **2** Etat des lieux des PLUi : bilan et perspectives
- **3** L'action du Club PLUi



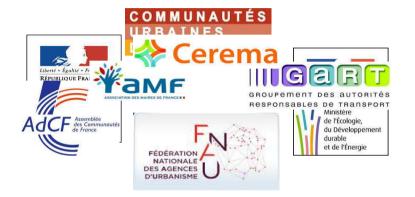




FINALITÉ DU CLUB PLUI

- Apporter un appui méthodologique et juridique
- Mettre en réseau les acteurs locaux participant à l'élaboration de PLUi
- Partager les spécificités d'un territoire : retours d'expériences
- Alimenter les réflexions de l'Etat
- Produire des éléments de méthode grâce à l'identification de bonnes pratiques, exemples : étude sur la rédaction des OAP, fiche méthodologique sur la concertation etc...





STRUCTURATION DU CLUB PLUI

- Pilotage du Club par le Ministère du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité avec l'appui du CEREMA
- Co-pilotage du Club avec les partenaires du ministère : associations d'élus (AdCF, AMF, ACUF), FNAU, GART.
- Animation par des acteurs locaux : DREAL, DDT(M), agences d'urbanisme, bureaux d'études, CAUE, Conseils régionaux, PNR etc...





MODALITÉS DE TRAVAIL

- Groupes de travail nationaux (TVB, déplacements, habitat, paysage, ...): production d'éléments juridiques et méthodologiques à partir des expériences des lauréats avancés.
- Clubs territorialisés (Alsace, Basse-Normandie, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Picardie) animés par les DREAL, DDT et équipe d'appui locale avec l'aide de la DGALN et du Cerema: mise en réseau des acteurs locaux, partage des spécificités du territoire;
- Journées de sensibilisation : prioritairement à destination des élus et techniciens se questionnant sur la démarche









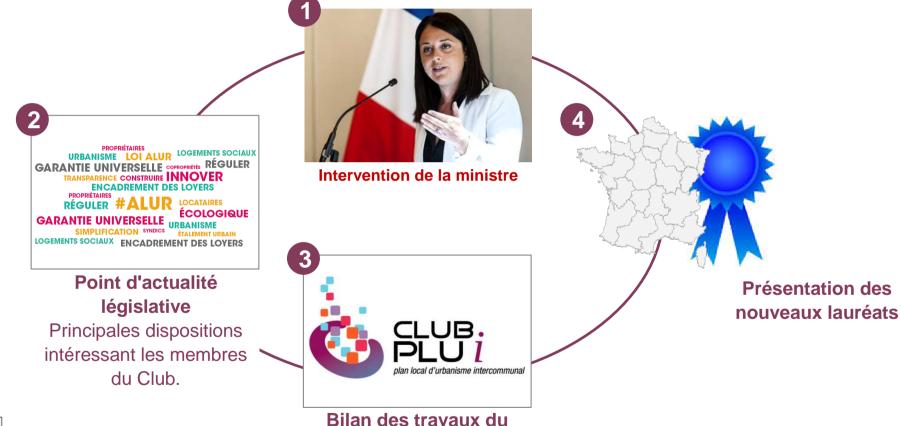


VECTEURS DE COMMUNICATION

- Lettre d'information : parution trimestrielle, elle est composée d'un éditorial, d'un zoom (juridique, méthodologique), d'un témoignage et des actualités autour du PLUi (1000 destinataires)
- Site extranet du Club : le site reprend l'ensemble des productions, supports utilisés lors des rencontres.
- Les prises de paroles dans les journaux spécialisés : articles divers dans Le Moniteur, La Gazette des communes, la lettre du CNTVB etc...



Le séminaire annuel : 29 mai 2015 autour du thème du projet de territoire



Club PLUi

S2 2015 - S1 2016.

Et priorités de travail pour

MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Ressource: un observatoire des PLUi

Objectifs

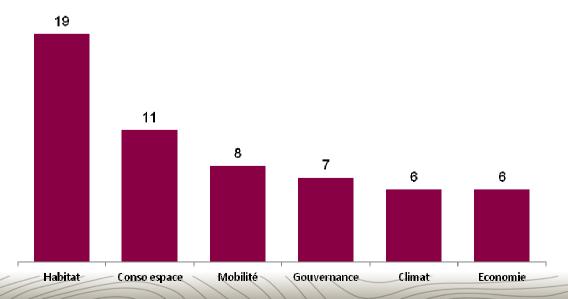
- Connaître la progression des travaux des lauréats depuis 2010.
- Recenser les attentes des lauréats vis-à-vis des actions du Club pour l'année 2015.

Cibles

L'enquête a été adressée aux 133 lauréats du Club PLUi entre 2010 et 2014.

Axes de travail

• Quelles sont les thématiques sur lesquelles vous souhaitez que le Club travaille ?



Libra' - Egala' - Francisis RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

Le Club a été très actif dans les territoires en 2015 et cette activité va continuer à s'accélérer en 2016...

Une audience en forte augmentation...



1500

Abonnés à la lettre d'information

1 000

Connexions mensuelles au site extranet

15

Rencontres

(6 Clubs)

- Un public large est lecteur régulier de la lettre d'information (EPCI, services déconcentrés de l'Etat, agences d'urbanisme, bureaux d'études, CAUE, Parcs etc...)
- Une progression constante de a fréquentation du site du Club PLUi

- 7
- 15 rencontres organisés en 2015 par les Clubs territorialisés, rassemblant entre 20 et 60 personnes à chaque séquence
- Des nouveaux clubs en émergence : Bretagne, Haute-Normandie, Centre

Une programmation 2015 riche ...

9

Journées de sensibilisation programmées en 2015



3 000

Participants : élus, techniciens des communes et communautés



- 2 avril : Rhône Alpes
- 7 mai : Haute-Normandie
- 10 Juin : Bretagne
- 23 Juin : Nord-Pas-de-Calais
- 25 juin : Alsace
- 30 Juin : Limousin
- 28 Septembre : Languedoc Roussillon
- 12 Octobre : Centre
- 30 novembre : PACA
- Rhône-Alpes
- Franche Comté
- Midi-Pyrénées
- Pays de la Loire

Merci de votre attention!

Guennole.Poix@developppement-durable.gouv.fr

<u>Club.Plui@developppement-durable.gouv.fr</u>

http://extranet.plui.territoires.gouv.fr

Nom d'utilisateur : plui

Mot de passe : extr@plui



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ